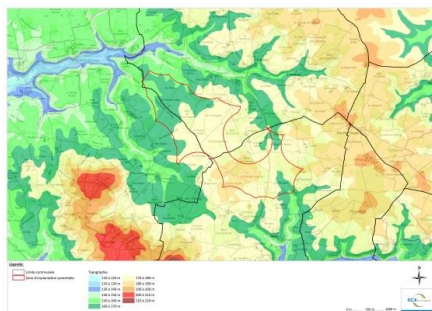
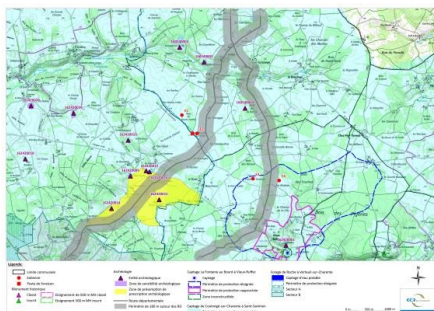


# Étude d'impact pour un parc éolien sur les communes de Vieux-Ruffec et Le Bouchage (16)



## PRÉSENTATION

Le projet de parc éolien des Herbes Sauvages prévoit la construction de 4 éoliennes sur les communes de Vieux-Ruffec et Le Bouchage (16).

### Mise en service/Procédure

Dépôt de l'autorisation unique en décembre 2016

### Porteur du projet

wpd

## ÉTUDE D'IMPACT

### Synthèse des sensibilités

- Site localisé au sein de périmètres de protection de captages.
- Présence de zones humides au sein de la ZIP.
- ZIP localisée en dehors de tous zonages réglementaire et d'inventaire.
- Zone sensible pour les chiroptères, les oiseaux migrateurs et les oiseaux nicheurs.
- Sensibilité forte depuis les monuments et paysage remarquables.

### Raison du choix du projet

- Plusieurs scénarios proposés de 4 à 6 éoliennes.
- Variante à 4 éoliennes retenue.

### Description du projet

- 4 éoliennes d'une puissance unitaire de 3 à 3,45 MW de modèle VESTAS V136, NORDEX N131 ou ENERCON E115, avec une hauteur en bout de pales maximum de 180,3 m.

### Impacts

- En phase exploitation, forte perception depuis les villages proches.

### Mesures

- Mise en place d'une exposition permanente sur les énergies renouvelables.
- Mesure compensatoire pour les zones humides, plantation de haies, suivi de la mortalité de l'avifaune et des chiroptères, suivi de l'avifaune, étude de l'activité des chiroptères en altitude.
- Plantation de haies (en plus des mesures du milieu naturel) pour limiter les covisibilités, aménagement d'une étape le long de l'itinéraire de promenade entre Vieux-Ruffec et Le Bouchage.

